



# Conseil de sécurité

Distr. générale  
15 juin 2023  
Français  
Original : anglais

## Situation en Somalie

### Rapport du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 15 de la résolution [2657 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité et de sa résolution [2670 \(2022\)](#), le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et des progrès accomplis par rapport aux critères définis dans l'examen d'évaluation stratégique, ainsi que de la mise en œuvre du mandat du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits nouveaux survenus entre le 8 février et le 7 juin 2023.

#### II. Situation politique et économique et conditions de sécurité

##### A. Évolution de la situation politique

2. Au cours de la période considérée, le Gouvernement fédéral somalien a continué d'œuvrer à faire avancer la réalisation de ses principales priorités nationales, sur la base du dialogue politique. Le Conseil consultatif national, qui réunit les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération, a tenu deux réunions. Du 15 au 17 mars 2023, le Président du Gouvernement fédéral, Hassan Sheikh Mohamud, a convoqué une réunion du Conseil consultatif national à Baidoa, dans l'État du Sud-Ouest. Les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération – à l'exception de celui du Puntland, qui n'a pas participé à la réunion – sont parvenus à un accord sur un modèle de fédéralisme budgétaire et sur l'apport de modifications au dispositif national de sécurité. Il a été décidé, au titre du modèle en question, de créer deux organismes indépendants, à savoir une administration fiscale nationale et une agence de planification et d'allocation.

3. Il a par ailleurs été décidé, lors de la réunion tenue en mars par le Conseil consultatif national, que les dirigeants de trois États membres de la fédération – à savoir le Président de l'État du Hircébéli, Ali Gudlawe, le Président de l'État du Sud-Ouest, Abdiaziz Hassan Mohamed « Laftagareen », et le Président de l'État de Galmudug, Ahmed Abdi Kariye « Qoor » – se rendraient au Puntland pour discuter avec son Président, Said Abdullahi Deni, d'importants sujets de préoccupation en lien avec le Conseil consultatif national et de la participation du Puntland au processus d'édification de l'État à l'avenir. Ces questions demeurent en suspens et le Puntland



n'a pas participé aux réunions du Conseil consultatif national tenues au cours de la période couverte par le présent rapport.

4. Le Conseil consultatif national s'est à nouveau réuni, à Mogadiscio, du 24 au 27 mai. Présidée par M. Mohamud, avec la participation des présidents de Galmudug, du Hirshébéli, du Djoubaland et de l'État du Sud-Ouest, cette rencontre a porté sur le renforcement de la sécurité nationale, la préparation de la deuxième phase des opérations de lutte contre Al-Shabaab, l'achèvement des procédures d'allègement de la dette et les progrès réalisés dans l'application des décisions prises lors de réunions antérieures. À l'issue de la réunion, les dirigeants ont publié un accord dans lequel était mise en avant la décision d'adopter un modèle électoral fondé sur le principe d'une personne une voix pour la Somalie. Un calendrier électoral harmonisé a par ailleurs été établi, au titre duquel les élections municipales se tiendraient le 30 juin 2024, tandis que les élections des membres des assemblées et des présidents au niveau des États membres de la fédération auraient lieu le 30 novembre 2024. Le Conseil consultatif national a en outre décidé que le président du Gouvernement fédéral et son vice-président seraient élus par le peuple sur un seul bulletin de vote, ce qui a suscité débats et critiques. M. Mohamud a déclaré qu'il s'agissait-là d'un accord politique préliminaire, lequel ferait l'objet de consultations publiques et d'une délibération parlementaire.

5. Le 27 mars, en réponse à une pétition de membres ayant recueilli environ 100 signatures, le Parlement fédéral a formé un comité mixte chargé de préparer des recommandations sur une éventuelle prolongation du mandat, de quatre à cinq ans, de toutes les institutions fédérales. La proposition de prolongation a été critiquée par certains partis d'opposition et par des personnalités politiques influentes. Le 3 juin, la requête a été présentée au Parlement pour examen.

6. En ce qui concerne le processus de révision constitutionnelle, le 2 mars, le cabinet fédéral a approuvé la nomination de cinq membres de la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution, dont une femme, lesquels ont pris leurs fonctions le 29 mars. M. Mohamud a continué de demander aux institutions gouvernementales chargées de la révision constitutionnelle d'accélérer et de conclure le processus dans les plus brefs délais.

7. La tenue d'élections universelles au Puntland a marqué une étape importante dans la réalisation des objectifs du pays en matière d'édification de l'État. Le 25 mai, des élections aux conseils de district fondées sur le principe d'une personne une voix ont eu lieu dans 30 des 33 districts du Puntland où elles étaient attendues. En tout, 72 % des électeurs et électrices qui avaient retiré leur carte d'électeur ont participé au scrutin. Conformément au cadre légal, les trois associations politiques ayant remporté le plus grand nombre de sièges, à savoir Kaah, Mideeye et Sincad, seront enregistrées en tant que partis politiques. Malgré les efforts déployés pour porter à 30 % la représentation des femmes parmi les candidats, celles-ci ne comptent que pour 17 % des élus. Les défis techniques et les différends ont été gérés grâce à un engagement constructif des parties prenantes. Trois incidents de sécurité notables ont eu lieu pendant le processus d'inscription des électeurs et lors de la distribution du matériel de vote, à Garoowe (région du Nugaal). Des négociations sont en cours pour permettre la tenue des élections dans les trois districts restants.

8. Des efforts visant à faire progresser le dialogue entre la Somalie et le « Somaliland » ont également été déployés. Le 1<sup>er</sup> avril, M. Mohamud, a nommé l'ancien Président de l'État de Galmudug, Abdikarim Hussein Guled, au poste d'envoyé spécial pour le dialogue entre la Somalie et le « Somaliland ». Le 19 avril, le « Somaliland » a nommé Edna Adan envoyée pour les pourparlers entre la Somalie et le « Somaliland ».

9. À Laascaanood, capitale de la région de Sool, longtemps disputée par le « Somaliland » et le Puntland, de violents affrontements opposant les forces du « Somaliland » et des milices locales du clan des Dhoulbahante se sont poursuivis, à des degrés d'intensité divers, causant d'importantes pertes humaines, la destruction d'infrastructures et le déplacement de civils. Le 23 février, l'Experte indépendante chargée d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie a publié une déclaration dans laquelle elle s'est alarmée du nombre élevé de victimes civiles et a demandé à toutes les parties concernées par les affrontements de respecter pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment en matière de protection des civils. Au cours de la période considérée, la MANUSOM a enregistré 36 morts et 270 blessés civils, du fait du conflit, à Laascaanood et dans les zones environnantes.

10. Plusieurs initiatives coordonnées par des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que par des partenaires multilatéraux et bilatéraux, ont été menées en vue de garantir un cessez-le-feu et de faciliter le dialogue entre les parties au conflit. Dans le cadre de l'une d'entre elles, une délégation de chefs de clans, soutenue par le Gouvernement fédéral somalien, s'est rendue à Garoowe, Laascaanood et Hargeysa pour obtenir un cessez-le-feu. Le 28 mai, la délégation des chefs coutumiers des Dhoulbahante a rencontré M. Mohamud et de hauts responsables du Gouvernement fédéral pour discuter du conflit.

11. Dans l'État du Sud-Ouest, la mise en œuvre de l'accord conclu à l'occasion de la conférence de réconciliation achevée le 5 février 2023 s'est poursuivie. L'engagement qui avait été pris dans l'accord de fournir une indemnisation pour les dommages subis lors des affrontements survenus le 23 décembre à Baidoa a été tenu. L'application des autres dispositions prévues dans ce cadre, notamment l'ouverture de l'espace démocratique et le renforcement de la liberté d'expression et de la liberté de circulation des membres de l'opposition, est toutefois restée limitée.

## **B. Évolution des conditions de sécurité**

12. Durant la période à l'examen, 935 atteintes à la sécurité, dont 355 actes de terrorisme, ont été enregistrées.

13. Le nombre d'actes terroristes commis au premier trimestre 2023 a dépassé toutes les moyennes trimestrielles enregistrées depuis 2016. Des engins explosifs improvisés ont continué d'être utilisés pour perturber et dissuader les forces de sécurité somaliennes dans leurs efforts de démantèlement d'Al-Shabaab. Au total, 61 attaques perpétrées au moyen d'engins de ce type ont été enregistrées, faisant 291 victimes. Des véhicules piégés ont été utilisés à 4 reprises, notamment pour faciliter l'assaut de positions occupées par ces forces, entraînant le pillage d'armes et d'équipements. Les milices gouvernementales et les milices claniques locales, connues sous le nom de « forces de défense locales », ont souvent été prises pour cible en réaction à l'offensive en cours. Le premier trimestre de 2023 a connu le plus grand nombre d'attaques à l'engin explosif improvisé enregistrées par trimestre depuis 2017. Les régions les plus touchées par ces attaques ont été le Banaadir, le Bas-Chébéli, le Hiraan et le Bas-Djouba.

14. Le 21 février, Al-Shabaab a lancé une attaque complexe contre la résidence privée d'un commandant de l'Armée nationale somalienne, dans le district de Cabdicasiis, à Mogadiscio, laquelle servait d'hôpital improvisé pour des membres de la milice du clan Hawadle (« forces de défense locales ») qui avaient été blessés dans la région de Hiraan lors d'opérations offensives. L'attaque en question a commencé avec la détonation d'un engin explosif improvisé porté par une personne, suivie de l'intrusion de cinq assaillants armés. Au cours de l'assaut, 5 combattants d'Al-

Shabaab et 10 civils ont été tués, tandis que 7 personnes ont été blessées, dont des membres du personnel réagissant à l'attaque.

15. Al-Shabaab a augmenté la fréquence des attaques par tirs indirects en Somalie, avec 29 attaques signalées, dont 3 à Mogadiscio. Villa Somalia et la zone de l'aéroport international d'Aden Adde, où sont basées la plupart des entités des Nations Unies opérant à Mogadiscio, sont restées des cibles fréquentes d'attaques au mortier.

16. Au cours de la période considérée, des partisans de l'État islamique en Somalie ont mené une attaque au Puntland. Le 14 février, un engin explosif improvisé a été utilisé contre un convoi transportant des représentants électoraux dans le district de Boosaaso, dans la région du Bari. La cible a été manquée et l'explosion n'a fait aucun blessé. L'État islamique en Somalie a revendiqué l'attaque.

17. En février, le Gouvernement fédéral a annoncé préparer une opération militaire de grande envergure contre Al-Shabaab, au titre de laquelle serait mise en place une initiative des États de la ligne de front, reposant sur la participation des forces militaires de Djibouti, de l'Éthiopie et du Kenya. Cette initiative visant à tirer parti des récents progrès opérationnels réalisés à Galmudug et au Hirshébeli devrait se dérouler parallèlement aux phases actuelles de réduction de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS). Les plans d'opérations et les besoins en matière de soutien ont été examinés par les partenaires des États de la ligne de front à l'occasion de réunions de haut niveau tenues à Mogadiscio le 1<sup>er</sup> février et du 4 au 6 avril, ainsi que lors d'un sommet des pays fournissant des contingents à l'ATMIS, tenu à Kampala du 25 au 27 avril. La préparation des opérations doit s'accompagner d'efforts accrus pour assurer une planification conjointe avec l'ATMIS et une coordination étroite avec les initiatives de stabilisation menées dans les zones nouvellement récupérées.

18. Les forces de sécurité somaliennes, de même que les milices claniques locales, ont mené une série d'opérations offensives contre Al-Shabaab, principalement dans l'État de Galmudug. Les offensives conjointes ont permis de déloger le groupe de plusieurs villages, dans les districts de Ceel Dheere et de Xaradheere (région de Galgaduud). En réponse à ces opérations militaires, Al-Shabaab a perpétré plusieurs attaques à fort impact, notamment deux attaques complexes commises le 19 avril à BudBud et le 22 avril à Masagaweyn (deux villes de la région de Galgaduud).

19. Le 26 mai, un grand groupe de combattants d'Al-Shabaab a lancé une attaque complexe contre les Forces de défense populaires de l'Ouganda au niveau de la base opérationnelle avancée de l'ATMIS située à Mareer, dans le Bas-Chébeli.

### C. Évolution de la situation économique

20. La Somalie a continué de progresser dans la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) renforcée, dont le point d'achèvement devrait pouvoir être atteint à la fin 2023. Au 7 juin, le Parlement somalien avait adopté divers textes législatifs essentiels, tels qu'une loi sur la protection des données, une loi sur la protection des investissements et des investisseurs et une loi sur l'électricité, avançant ainsi dans l'application des critères relatifs au point d'achèvement de l'Initiative, mais la promulgation d'autres textes législatifs pertinents restait en suspens. Des progrès doivent encore être faits dans les domaines de la stabilité macro-économique, de la mobilisation des recettes intérieures et de la finalisation du registre social unifié sur le plan national pour conclure l'Initiative.

21. La sécheresse et les inondations ont continué de peser sur l'activité économique, ralentissant la croissance et accentuant les pressions inflationnistes. Les prix des denrées alimentaires et des produits de base ont légèrement diminué au cours du

premier trimestre 2023, mais ils restent supérieurs aux moyennes quinquennales et dépendent des chutes de pluie et des niveaux de production alimentaire locaux.

22. La mobilisation des recettes intérieures est restée faible, nécessitant l'approbation d'un budget supplémentaire pour 2023 au Parlement, mesure destinée à réduire les dépenses discrétionnaires et à donner la priorité à la rémunération du secteur de la sécurité et à l'embauche d'enseignants. Le Gouvernement fédéral demeure déterminé à accroître la mobilisation des recettes, mais continue de s'appuyer largement sur des subventions extérieures.

23. La Somalie a fait quelques progrès en matière de fédéralisme budgétaire. Lors de la réunion tenue du 13 au 17 mars, le Conseil consultatif national a approuvé un accord préliminaire sur l'appropriation des ressources et leur partage entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, à l'exception du Puntland. Il s'agit-là d'une étape importante pour ce qui est d'examiner les attributions fonctionnelles et les dispositions institutionnelles en matière de partage et de transfert des ressources entre ces différentes parties.

### **III. Informations récentes sur les activités de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies**

#### **A. Appui au processus politique**

24. Au cours de la période considérée, les Nations Unies ont apporté un soutien opérationnel au comité technique sur les élections nouvellement créé par le Conseil consultatif national, dont elles ont appuyé les réunions tenues à Mogadiscio, en février, et à Baidoa, en mars, en vue de réfléchir aux possibilités d'action concernant le système électoral.

25. La MANUSOM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont continué de fournir un soutien technique et opérationnel à la Commission électorale transitoire du Puntland dans le cadre des élections de mai. Les Nations Unies ont par ailleurs appuyé financièrement le bon déroulement des opérations électorales au Puntland par l'intermédiaire du Fonds commun pour la Somalie.

26. La Commission électorale indépendante de Galmudug, créée en décembre 2022, s'attelle actuellement à établir sa structure et devrait être pleinement opérationnelle d'ici à la fin de l'année 2023. Elle a pu compter dans ses activités sur le soutien technique et opérationnel des Nations Unies, qui ont par ailleurs œuvré à renforcer ses capacités et contribué à l'élaboration du cadre juridique régissant les élections de l'État de Galmudug. Le 22 mars, la MANUSOM et le PNUD ont rencontré le Président et le Secrétaire général du Parlement de Galmudug pour discuter du soutien des Nations Unies en vue de la tenue d'élections fondées sur le principe d'une personne une voix dans l'État.

27. Le PNUD a aidé le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, ainsi que les ministères de tutelle au niveau des États membres de la fédération, à mettre au point un outil de gestion des conflits dans le pays, dans une perspective d'alerte rapide, de prévention des conflits et de réconciliation.

28. Le 3 juin, une cérémonie d'inauguration des travaux de construction d'un bureau de la MANUSOM à Dhuusamarreeb, dans la région de Galmudug, a été organisée.

29. Les 3 et 4 mai, la MANUSOM a facilité l'organisation d'une formation sur la bonne gouvernance et les droits humains à l'intention de 10 membres du Parlement fédéral (dont six femmes) et de 10 membres du personnel parlementaire.

## **B. Appui au secteur de la sécurité, à l'état de droit et à la stabilisation (approche globale pour la sécurité)**

### *1. Développement du secteur de la sécurité*

30. Le groupe des principaux partenaires de la sécurité, composé de l'ATMIS, de l'Union européenne, de la Türkiye, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et de l'Organisation des Nations Unies, s'est réuni à trois reprises (le 16 février, le 22 mars et le 1<sup>er</sup> juin) au niveau des décideurs durant la période considérée, à l'initiative du Gouvernement fédéral somalien. La tenue de réunions demeure une formule intéressante pour le Gouvernement fédéral et les partenaires internationaux, qui peuvent ainsi se coordonner sur des questions ayant trait par exemple à la révision et à la mise en œuvre du dispositif national de sécurité, à la constitution de forces, à l'intégration et au financement de la sécurité. Parallèlement, les travaux préparatoires du comité technique chargé du dispositif national de sécurité, composé de représentants du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération, ont abouti à l'adoption, par les participants, d'un accord sur le dispositif révisé présenté lors de la réunion du Conseil consultatif national, au mois de mars.

31. Au cours de la période considérée, la MANUSOM a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement fédéral somalien, l'ATMIS, l'Union européenne et les principaux donateurs pour parvenir à une évaluation conjointe des progrès accomplis par rapport aux critères et indicateurs définis pour la transition en matière de sécurité en Somalie, conformément aux résolutions [2628 \(2022\)](#) et [2670 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité.

32. La MANUSOM a par ailleurs continué d'aider le Gouvernement fédéral somalien à renforcer ses capacités de gestion des armes et des munitions. La construction d'un dépôt de munitions à Jazeera (Mogadiscio) s'est achevée le 8 février.

### *2. État de droit*

33. L'Organisation des Nations Unies a continué d'appuyer les discussions ayant trait à la mise en place d'un nouveau système de justice et d'administration pénitentiaire en Somalie. Des propositions à ce sujet ainsi que sur la restructuration du Corps des agents pénitentiaires ont été présentées et approuvées par les participants à la réunion tenue en mars par le Conseil consultatif national (sauf par le Puntland, qui n'a pas participé à la rencontre).

34. Grâce à l'accord conclu entre les ministères de la justice de l'État fédéral et des États de la fédération et les donateurs, la phase II du programme commun sur la justice et l'administration pénitentiaire a été signée le 17 mai. Ce programme a été conçu pour promouvoir la réforme du secteur de la justice, grâce notamment au renforcement des capacités des acteurs formels et informels de l'État de droit.

35. Dans la ligne de l'objectif prioritaire que s'est donné le Gouvernement fédéral d'entreprendre des initiatives de stabilisation dans les zones récemment reprises à Al-Shabaab, l'Organisation des Nations Unies a plaidé pour que soient élargis l'accès aux services de justice et de police et la portée des activités de gouvernance. Grâce à des initiatives existantes, telles que le Programme conjoint relatif à la police, la police de proximité a été renforcée dans les États membres de la fédération. Un soutien stratégique et technique a par ailleurs été apporté au Gouvernement fédéral pour faire avancer l'adoption d'approches de la justice tenant compte du conflit.

36. En offrant une assistance technique et financière au Conseil des ministres de la sécurité intérieure, les Nations Unies ont facilité la tenue de discussions au sein du

groupe de travail technique, lesquelles ont mené à l'adoption d'un accord sur le dispositif de sécurité nationale révisé lors de la réunion de mars du Conseil consultatif national. À ce titre, il a notamment été prévu d'augmenter le nombre de policiers de 32 000 à 40 000, tandis que les responsabilités incombant, d'une part, à la future police fédérale et, d'autre part, aux services de police des États ont été clairement délimitées.

### 3. *Stabilisation*

37. Tout au long de la période considérée, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation et ses homologues des États de Galmudug, du Hirshébéli, du Djoubaland et du Sud-Ouest ont cherché en priorité à coordonner et à planifier leurs efforts, sur la base de la stratégie nationale de stabilisation et en prévision des opérations prévues dans les États de la ligne de front. Le 1<sup>er</sup> avril, M. Mohamud, a annoncé la nomination de Mohamed Abdi Ware au poste d'envoyé spécial pour la protection civile et la stabilisation. Le 13 avril, le Premier Ministre a convoqué une session de planification interministérielle sur les opérations des États de la ligne de front afin d'assurer une coordination efficace sur un certain nombre de questions, telles que les initiatives liées à la stabilisation.

38. Dans des endroits clés, notamment à Adaan Yabaal, dans la région du Moyen-Chébéli, et à Maxaas, dans la région de Hiraan, les activités de stabilisation, reposant par exemple sur la mobilisation de la population, l'installation de lampes solaires et la construction de bâtiments administratifs, ont continué de progresser, alors que les interventions de relèvement rapide commençaient à laisser la place à des initiatives à moyen terme. Des activités initiales de relèvement rapide, telles que l'instauration d'un dialogue dans les situations d'avant et d'après libération, la distribution d'abris et de lots d'articles non alimentaires, et l'acheminement d'eau par camion, se sont également déroulées dans les zones nouvellement reconquises, y compris à Xarardheere et Ceel Dheere, dans la région de Galguduud. Les Nations Unies ont continué de soutenir le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération dans leurs efforts de stabilisation.

### 4. *Prévention de l'extrémisme violent et lutte contre ce phénomène*

39. Du 3 au 6 mars, la MANUSOM et le PNUD, en collaboration avec des partenaires, ont organisé une réunion pour discuter du nouveau programme conjoint de prévention de l'extrémisme violent et de lutte contre ce phénomène. À cette occasion, des membres du réseau des oulémas et des représentants gouvernementaux des ministères des affaires religieuses ainsi que du Bureau de la sécurité nationale ont défini ensemble les objectifs globaux auxquels viserait la nouvelle approche de transformation des conflits.

40. Le 21 février, un accord a été conclu entre le Ministère de la sécurité intérieure et les donateurs internationaux sur un plan quinquennal de transfert progressif du programme de réadaptation des déserteurs, au titre duquel le Gouvernement fédéral assumera progressivement les responsabilités de financement et de gestion dudit programme d'ici à 2027. La MANUSOM et l'Organisation internationale pour les migrations ont aidé le Gouvernement à coordonner le soutien international apporté au programme, grâce notamment à la fourniture de conseils stratégiques et techniques et à l'élaboration de politiques. Un recentrage des efforts sur l'organisation d'activités au niveau communautaire est en cours, l'objectif étant d'aligner le programme révisé sur le projet de stratégie nationale de stabilisation et, partant, de renforcer la cohésion sociale et de compléter d'autres initiatives de prévention de l'extrémisme violent et de lutte contre ce phénomène.

## C. Aide humanitaire

41. Les résultats de l'analyse pluripartenaire effectuée à l'aide du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, publiés le 28 février, montrent que la famine a jusqu'à présent été évitée dans le pays. Bien que les précipitations enregistrées pendant la saison *deyr* (saison des pluies allant d'octobre à décembre) de 2022 n'aient pas été suffisantes, elles ont néanmoins dépassé les prévisions. En outre, l'intensification de la réponse humanitaire a permis d'atténuer les souffrances de millions de personnes touchées par le conflit et les chocs climatiques.

42. Les pluies modérées à fortes de la saison *gu* (allant d'avril à juin) ont également amélioré l'accès à l'eau et la qualité des pâturages, apportant un certain répit aux populations touchées par une grave sécheresse de janvier 2022 à mars 2023. Il semblerait que le prix de l'eau ait diminué d'environ 40 % dans certaines parties de l'État du Sud-Ouest. Il faudra toutefois du temps pour que s'estompent les effets de cette terrible sécheresse. Davantage de précipitations régulières et une aide humanitaire soutenue sont notamment nécessaires pour en atténuer les retombées à long terme.

43. En mars, des enquêtes de suivi sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la mortalité ont été menées auprès de personnes déplacées dans trois régions, notamment à Mogadiscio et Baidoa et dans des communautés agropastorales de Buurhakaba (région de Bay), lesquelles faisaient auparavant face à un risque de famine. Les partenaires ont fait état de la fourniture d'une aide alimentaire humanitaire et d'une aide en espèces de grande portée entre les mois de janvier et mars, une assistance ayant permis d'améliorer les indicateurs de sécurité alimentaire. Les prix des denrées alimentaires et le coût du panier de dépenses minimum auraient baissé par rapport aux chiffres enregistrés six mois auparavant (de 11 à 16 % pour le riz et de 6 à 10 % pour le coût du panier de dépenses minimum), ceux-ci restant néanmoins supérieurs de 32 à 39 % à la moyenne quinquennale. Les pénuries alimentaires constatées dans les trois régions sont actuellement d'un niveau modéré à un important, une situation qui se maintiendra jusqu'à la fin du mois de juin au plus tard. Pour la période allant de mars à juin, il a été estimé que les déplacés de Mogadiscio et Baidoa se trouvaient dans une situation d'insécurité alimentaire classée en phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (phase d'urgence), tandis que les populations agropastorales des districts de Baidoa et Buurhakaba se trouvaient dans une situation classée en phase 3 (phase de crise).

44. La prévalence de la malnutrition aiguë globale dans les trois zones se serait améliorée par rapport à la situation d'octobre 2022, avec une réduction statistiquement significative chez les personnes déplacées de Baidoa (15,3 % en mars 2023 contre 21,2 % en octobre 2022). Les niveaux atteints par cet indicateur sont cependant restés critiques pour les déplacés de Mogadiscio (20,2 %) et les populations agropastorales de Baidoa et Buurhakaba (15,3 %).

45. La situation humanitaire demeure alarmante, le taux de morbidité étant resté élevé (plus de 20 %) dans les zones exposées à un risque de famine en 2022, bien que certaines améliorations aient été signalées. À l'échelle du pays, 5 millions de personnes s'étaient trouvées dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë jusqu'au mois de mars – autrement dit, dans une situation classée en phase de crise ou pire –, dont 1,3 million de personnes dans une situation classée en phase d'urgence et 5 000 personnes dans une situation classée en phase catastrophique. En tout, 6,6 millions de personnes auront traversé une situation d'insécurité alimentaire classée en phase de crise ou pire d'ici à juin. Par ailleurs, quelque 1,8 million d'enfants âgés de moins de 5 ans risquent de souffrir de malnutrition aiguë d'ici au mois de décembre, dont environ 477 700 de malnutrition sévère. Les partenaires



estiment que la sécheresse de 2022 pourrait avoir provoqué 43 000 décès excédentaires en Somalie, dont la moitié d'enfants de moins de cinq ans. Pour les six premiers mois de 2023, il est attendu que ce phénomène entraîne de 18 100 à 34 200 décès supplémentaires.

46. La sécheresse a dévasté la vie des Somaliens et obligé des centaines de milliers d'entre eux à quitter leur logement, entraînant 306 000 déplacements entre janvier et avril 2023. Depuis janvier 2022, c'est plus de 1,4 million de personnes qui ont été déplacées dans le pays. Plus de 3,8 millions de têtes de bétail auraient par ailleurs été perdues depuis la mi-2021. Se relever d'une crise de cette ampleur peut prendre des années et nécessite de bénéficier d'un soutien durable au développement, qui soit adapté aux conditions climatiques, en plus d'une aide humanitaire.

47. Dans le même temps, de fortes précipitations ont été enregistrées de la mi-mars à avril sur les hauts plateaux éthiopiens, provoquant le débordement, en aval, des fleuves Chébéli et Djouba, notamment à Baardheere, Djoubaland et Baidoa. Au 7 juin, au moins 468 000 personnes avaient été touchées par des inondations, dont près de 247 000 déplacés, et plus de 27 décès étaient à déplorer dans les districts de Baardheere (État du Djoubaland) et de Beledweyne (État du Hirchébéli). Les partenaires humanitaires mettent en œuvre un plan national de préparation et de réponse aux inondations, sur la base du plan de réponse humanitaire. En cas d'intensification des intempéries, les inondations pourraient toucher jusqu'à 1,6 million de personnes, dont plus de 600 000 déplacés.

48. Ces pluies surviennent sur fond de recrudescence – signalée par les partenaires – des cas de choléra et de diarrhée aqueuse aiguë, principalement dans les États du Djoubaland et du Sud-Ouest, maladies dont la propagation risque d'être exacerbée par les inondations. Au moins 8 987 cas de choléra ont été signalés entre janvier et avril, dont 27 ayant entraîné le décès du malade. Les partenaires ont fait état de difficultés rencontrées dans la fourniture d'un matériel médical adéquat, ainsi que de contraintes en matière de logistique et de sécurité pour l'accès à certaines des zones touchées.

49. Les conflits et l'insécurité ont en outre compliqué encore davantage l'environnement opérationnel, déjà difficile. Bien que les opérations actuellement menées contre Al-Shabaab aient créé des opportunités d'accès aux personnes dans le besoin, il est nécessaire que tous les partenaires collaborent de façon minutieuse pour atténuer les risques, y compris celui de déplacements internes. Entre janvier et mars, environ 433 000 personnes ont été déplacées du fait du conflit et de l'insécurité en Somalie, dont 154 000 à 203 000 en raison des affrontements survenus à Laascaanood de décembre 2022 à mars 2023. Quelque 580 000 personnes vivaient dans des territoires contrôlés par des groupes armés non étatiques, qu'il est pratiquement impossible pour les acteurs humanitaires d'atteindre.

50. La sécheresse et les conflits continuent d'avoir des retombées dévastatrices pour les femmes et les enfants, qui représentent plus de 80 % de la population déplacée du pays. Les partenaires du groupe de l'éducation ont fait savoir que plus de 1,7 million d'enfants en âge d'être scolarisés étaient déplacés et que seuls 20 % d'entre eux avaient accès à l'enseignement primaire.

51. Les partenaires humanitaires cherchent à venir en aide à environ 7,6 millions des 8,3 millions de personnes ayant besoin d'une assistance en 2023. Le 9 mars, le Comité permanent interorganisations a prolongé de six mois, soit jusqu'en septembre, l'intensification des moyens humanitaires à l'échelle du système pour la Somalie, en incluant toutes les zones touchées par la sécheresse où la réponse fournie n'était pas encore proportionnelle à la situation.

52. Bien que le soutien généreux des donateurs ait permis aux organisations humanitaires de venir en aide à 7,3 millions de personnes en 2022, la mobilisation des ressources reste un défi. Le plan d'aide humanitaire pour 2023, qui nécessite un financement de plus de 2,6 milliards de dollars pour répondre aux besoins prioritaires de 7,6 millions de personnes, n'a pour l'instant été financé qu'à hauteur de 28 %.

53. La Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial s'est rendue en Somalie les 1<sup>er</sup> et 2 mai pour plaider en faveur d'une action internationale immédiate au bénéfice de la Somalie et de la Corne de l'Afrique. Elle a lancé un appel visant le renforcement du financement à des fins de prévention de la famine, souligné la nécessité de prévoir un programme de résilience à plus long terme et de fournir une aide humanitaire immédiate, et insisté sur l'importance des partenariats et de la collaboration avec le Gouvernement et entre les acteurs humanitaires.

## **D. Appui à la coordination de l'aide au développement**

54. Au cours de la période considérée, les Nations Unies ont poursuivi leurs efforts en matière de solutions durables, de gestion de l'eau et d'adaptation aux changements climatiques, et des discussions sur la nouvelle architecture de l'aide ont été entamées. Du 12 au 15 février, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes s'est rendu en Somalie pour plaider en faveur d'une approche systématique aux fins du règlement des problèmes de déplacement. À la suite de sa visite, l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie a mis en place un groupe directeur chargé de diriger la mise en œuvre du Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes.

55. Le 27 février, le Ministère fédéral de la planification, des investissements et du développement économique a organisé, avec le soutien des Nations Unies, une conférence nationale de haut niveau sur les solutions durables, durant laquelle il a été convenu d'accorder la priorité à l'amélioration de l'accès au logement, à la terre et à la propriété, ainsi qu'à l'amélioration de la coordination entre le Gouvernement fédéral somalien, les États membres de la fédération et les Nations Unies.

56. Du 5 au 8 mars, les Nations Unies ont organisé en Somalie un atelier conjoint avec diverses parties prenantes du secteur de l'eau. Les participants ont recensé les obstacles entravant la gestion efficace de l'eau en Somalie et imaginé de possibles solutions. Un groupe restreint a été créé pour mettre en œuvre le plan d'engagement stratégique découlant de l'atelier, l'objectif étant d'améliorer la coordination, la programmation conjointe et la prise en compte de la question de la résilience aux changements climatiques, du point de vue de l'eau, à l'appui du plan hydrique national.

57. Du 6 au 10 mars, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation internationale pour les migrations et la MANUSOM ont organisé à l'intention de 35 femmes, à Dhuusamarreeb, dans l'État de Galmudug, une formation axée sur le genre visant à mieux faire comprendre les changements climatiques et la question de la sécurité et à appuyer la planification de l'action communautaire d'un point de vue environnemental. À cette occasion, les participantes ont été formées aux pratiques d'adaptation aux changements climatiques, découvrant notamment de nouvelles méthodes de récupération de l'eau et de restauration des sols, et ont élaboré des plans d'action communautaire en matière d'environnement.

58. Le 1<sup>er</sup> mai, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a lancé une évaluation des capacités institutionnelles du Ministère en charge de l'environnement et des changements climatiques et des organismes gouvernementaux connexes. Cet

exercice, qu'il est prévu d'achever d'ici à juin 2023, devrait permettre de repérer les lacunes en matière de capacités et de formuler des recommandations.

59. Le 9 mai, le Gouvernement fédéral, les Nations Unies et les donateurs se sont réunis pour discuter de la nouvelle architecture de l'aide proposée par le Gouvernement, rencontre lors de laquelle il a été convenu de lancer un forum concernant la coopération en matière de développement pour les partenaires de développement. Dans le même temps, les consultations se sont poursuivies en vue de parvenir à un accord sur le lancement d'entités responsables et de dispositifs de coordination de la sécurité et de l'aide humanitaire. Le 5 mai, un forum humanitaire de haut niveau s'est tenu à Kismayo, dans le Djoubaland. Les discussions ont porté sur l'adoption d'un forum de coordination humanitaire dans le cadre de la nouvelle architecture de l'aide.

60. Le 10 mai, à Mogadiscio, le Gouvernement fédéral et les Nations Unies ont lancé le Fonds commun pour la Somalie. Fonds d'affectation spéciale multidonateur, celui-ci a pour objectif de renforcer le partenariat entre le pays, les partenaires internationaux et les Nations Unies à l'appui des principales priorités nationales et de la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et vise à mobiliser 60 millions de dollars de financement souple par an au cours des sept prochaines années.

## **E. Les femmes et la paix et la sécurité**

61. Les attaques d'élues sur les réseaux sociaux se poursuivant, le 19 février, à l'occasion d'une conférence de presse, la Ministre des femmes, des affaires familiales et du développement des droits humains de l'État du Sud-Ouest, Fahima Osman Omar, a répondu aux critiques dont elle avait fait l'objet la veille par ce truchement de la part d'un ancien député du Parlement fédéral. D'après ce dernier, la Ministre s'était prononcée en faveur d'un projet sur les droits liés à l'égalité des genres et les droits des LGBTQ. La Ministre a qualifié ces accusations de mensongères et demandé aux autorités de l'État du Sud-Ouest d'assurer sa sécurité, compte tenu des menaces qui pesaient sur elle. Une analyse des médias réalisée en février par le programme conjoint sur les femmes, la paix et la protection a mis en évidence des tendances à la désinformation genrée et à l'incitation à la haine sexiste dans les médias sociaux et traditionnels, lesquelles ciblaient des femmes engagées dans la vie publique et politique, notamment des activistes, des dirigeantes et des journalistes.

62. Du 22 au 26 février, des représentantes et représentants du programme conjoint du PNUD et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) sur les femmes, la paix et la protection ont effectué une mission de contrôle à Kismayo. Ce programme a pour objectif d'assurer la pleine participation politique des femmes somaliennes dans toutes les sphères de la société et à faire de leur protection une condition préalable à cette participation. Ces personnes se sont entretenues avec des bénéficiaires du programme, notamment des anciennes, des chefs religieuses et des membres de groupes de femmes. Sur la question des ateliers de formation proposés dans le cadre du programme, les participantes et participants aux discussions ont noté une amélioration significative de leurs capacités à défendre les droits et la participation des femmes dans leurs communautés. Certains ont en outre souligné que la formation sur les violences sexuelles liées aux conflits les avait incités à renforcer les mécanismes de prévention dans leur région.

63. Le 9 mai, le Ministère fédéral des femmes et du développement des droits humains, des organisations de la société civile et des dirigeantes ont, avec le soutien d'ONU-Femmes, lancé à Mogadiscio les travaux du comité directeur intérimaire du

chapitre Somalie du Réseau des femmes leaders africaines. Ce dernier, qui promeut l'accès des femmes à des postes de direction et aux activités de sensibilisation aux questions de la prévention et du règlement des conflits, est en harmonie avec les efforts déployés par la Somalie pour mettre en œuvre son plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité et pour élaborer et lancer des principes directeurs, au niveau des États membres de la fédération, qui soient conformes au plan d'action national et à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

64. Le 23 mai, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général a conduit une réunion de haut niveau entre l'ONU et des dirigeantes somaliennes siégeant au Parlement. Les participantes et participants sont convenus de créer un forum de femmes somaliennes membres du Parlement et de la direction de l'ONU et d'explorer conjointement quatre domaines d'action stratégiques, à savoir : a) les lois prioritaires liées au genre ; b) la prise d'engagements stratégiques avec le Conseil consultatif national ; c) l'adoption, dans de brefs délais, de mesures visant à instaurer le quota de 30 % de femmes ; d) le renforcement des capacités des députées.

## **F. Les jeunes et la paix et la sécurité**

65. Du 18 au 21 mars, le Fonds des Nations Unies pour la population, en partenariat avec le Ministère de la jeunesse et des sports du Djoubaland, a organisé une formation à la consolidation de la paix pour 50 jeunes, à Kismaayo. Lors de cet atelier, les participants ont eu l'occasion d'acquérir un savoir-faire essentiel en matière de consolidation de la paix durable, notamment sur la manière de lutter contre la culture de la violence dans leurs communautés ainsi que sur les techniques de médiation et de règlement des conflits, autant de compétences susceptibles d'améliorer leur contribution au bien-être de leurs communautés.

66. Le 30 mars, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, en collaboration avec des partenaires internationaux, a achevé l'exécution d'un projet pilote intitulé « Saving Children's Dreams in Somalia through Sport » (Somalie : sauver les rêves des enfants grâce au sport). Ce projet, dans un premier temps axé sur la ville de Garoowe, visait à promouvoir la paix et la réconciliation en Somalie en se servant du sport comme vecteur de développement, d'inclusion, de réconciliation et de paix. Pour commencer, une « formation des formateurs » assurée par le Bureau de lutte contre le terrorisme et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, a été organisée. Toujours dans le cadre du projet, une équipe multidisciplinaire d'experts locaux de la jeunesse aptes à prendre la tête des efforts déployés pour mettre le sport au service du développement et de la paix a en outre été mise sur pied. Au total, 1 000 enfants et jeunes ont bénéficié directement du projet.

67. Durant la période considérée, le Fonds des Nations Unies pour la population a aidé des centres de jeunesse de tout le pays à fournir des services de santé sexuelle et reproductive à 80 jeunes (43 hommes et 37 femmes). Dans le cadre d'activités de formation par les pairs, ces centres ont par ailleurs livré à des étudiantes et étudiants des informations complètes sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes, y compris concernant la prévention du VIH. Enfin, ils ont fourni aux jeunes des services d'orientation et organisé à leur intention des formations aux compétences de la vie courante afin de garantir leur accès à l'information.

68. Le 11 mai, le cabinet fédéral somalien a approuvé la politique nationale de la jeunesse 2023-2030, laquelle consiste en 10 piliers prioritaires visant à permettre aux jeunes de réaliser pleinement leur potentiel et de contribuer activement au développement du pays.

## F. Droits humains et protection

### 1. Droits humains

69. Durant la période considérée, la MANUSOM a recensé 546 victimes civiles (159 morts et 387 blessés), ce qui représente une baisse de 48 % par rapport au chiffre de 1 059 victimes civiles communiqué dans le précédent rapport, qui couvrait une période de cinq mois et demi. Le fait que le nombre de victimes ait diminué malgré l'augmentation des problèmes de sécurité (voir le paragraphe 13 ci-dessus) tient à la réduction du nombre d'incidents à fort impact au cours de la période couverte par le rapport. Le conflit opposant les forces de sécurité du « Somaliland » et la milice locale du clan des Dhoulbahante dans la ville de Laascaanood, située dans la région contestée de Sool, lequel a atteint son paroxysme en février 2023, a été la principale cause de pertes civiles, faisant 306 victimes (36 morts et 270 blessés). En deuxième position vient Al-Shabaab, responsable de 104 victimes civiles (57 morts et 47 blessés), suivi par des responsables non identifiés (59 victimes, soit 26 morts et 33 blessés), des milices claniques (47 victimes, soit 25 morts et 22 blessés), les forces de sécurité des États (25 victimes, soit 15 morts et 10 blessés) et d'autres acteurs (3 blessés). Bien que les attentats meurtriers de grande envergure commis par Al-Shabaab dans les zones urbaines ne l'aient pas été à l'aide d'engins explosifs improvisés, les civils ont représenté plus de 11 % de toutes les victimes causées par ce type de dispositifs en Somalie. Le groupe s'en est pris à 24 civils à Mogadiscio (13 morts et 11 blessés). On comptait parmi les victimes deux anciens de clans concernés par l'offensive menée au Hirchébéli et deux délégués électoraux de la région du Moyen-Chébéli (Hirchébéli), tous des hommes.

70. Le 26 mars, le secrétaire général du Syndicat des journalistes somaliens, Abdalle Ahmed Mumin, a été libéré de la prison centrale de Mogadiscio, où il était détenu depuis le 23 février. Il avait été condamné pour avoir désobéi aux ordres des autorités, eu égard à l'article 505 du Code pénal somalien, après avoir lu au nom de cinq associations de médias une déclaration publique dans laquelle était critiquée une directive émise le 8 octobre 2022 par le Ministère fédéral de l'information, de la culture et du tourisme, qui interdisait la diffusion d'idéologies extrémistes. Les associations de médias en question craignaient que cette directive n'empêche la formulation de critiques à l'égard du Gouvernement et de ses forces de sécurité. Le 27 mars, le tribunal régional de Banaadir a levé l'interdiction de voyager qui pesait sur M. Mumin.

71. Le 16 avril, quatre journalistes ont été arrêtés et détenus à Mogadiscio pour avoir tenté de rendre compte d'une explosion survenue dans la ville. Le 18 mars, cinq hommes journalistes du « Somaliland » ont été arrêtés et détenus pour avoir interrogé des membres du public sur la corruption présumée d'un fonctionnaire du Gouvernement. Dans les deux cas, la police a relâché l'ensemble des journalistes le jour même sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux. Le 16 avril, au Puntland, la police a arbitrairement arrêté et détenu une personnalité politique locale pour avoir rejoint les rangs d'une association politique d'opposition à Garoowe. Cette personne a été libérée le jour même sans être inculpée. Le 6 juin, des membres d'Al-Shabaab auraient enlevé cinq civils (trois hommes et deux femmes) dans le village de Farlibaax, situé dans la ville de Beledweyne (région du Hiraan), dont quatre agents humanitaires travaillant pour une organisation sanitaire locale.

### 2. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains

72. Le 14 mars, le Ministère fédéral de la défense et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ont signé un mémorandum d'accord sur les projets d'appui à l'Armée nationale somalienne financés par l'Union européenne. Il

a été souligné dans ce document que les activités de soutien devaient être accomplies dans le respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains, pour ce qui est notamment d'inspecter les contingents afin de vérifier qu'aucun enfant ne figure dans leurs rangs et de mettre en commun les informations faisant état de violations présumées.

73. Le 20 mars, l'équipe spéciale chargée de la politique de diligence voulue en matière de droits humains a approuvé une note méthodologique sur le recours à la formation en tant que mesure d'atténuation, laquelle visait à renforcer la cohérence entre les fournisseurs de soutien et à fixer des critères minimaux concernant l'utilisation de la formation dans les domaines du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire en tant que mesure d'atténuation.

### 3. *Les enfants et les conflits armés*

74. Du 8 février au 31 mai, l'équipe spéciale de pays (surveillance et information) a relevé 482 violations graves commises contre 376 enfants (294 garçons et 82 filles), dont 12 attaques contre des écoles, 10 attaques contre des hôpitaux et 4 cas de refus d'accès humanitaire. Au total, 139 enfants ont été recrutés et utilisés (125 garçons et 14 filles), 145 ont été enlevés (124 garçons et 21 filles), 43 ont été tués (37 garçons et 6 filles) et 79 ont été mutilés (53 garçons et 26 filles), tandis que 50 filles ont été victimes de viols et d'autres formes de violence sexuelle. En tout, 80 de ces enfants ont subi de multiples violations.

75. Les auteurs du plus grand nombre de violations ont été les Chabab (298), puis les milices claniques (36), les forces de sécurité du Gouvernement (15), les forces et les autorités régionales (11), les « forces de défense locales » (7) et Daech (4). Il n'a pas été possible de déterminer les auteurs de 111 cas de violation, dont 70 liés à des tirs croisés. Les violations confirmées se sont produites dans les régions du Moyen-Djouba (91), du Bas-Chébéli (61), du Hiraan (58), du Moyen-Chébéli (45), de Gedo (44), du Bakool (36), de Bay (35), de Banaadir et du Bas-Djouba (27 chacune), de Sool (25), du Galgaduud (15), du Bari (12), de Mudug (4), et du Nugaal (2).

### 4. *Prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre*

76. La MANUSOM a confirmé six cas de violence sexuelle liée aux conflits, dont avaient été victimes neuf femmes, notamment une femme enceinte handicapée, et quatre filles (contre huit cas de violence sexuelle liée au conflit, touchant six femmes et deux filles, pour la période précédente). Si ces chiffres sont si peu élevés, c'est probablement dû à la stigmatisation des violences sexuelles, à la difficulté d'accès des zones concernées et aux problèmes rencontrés en matière de vérification des faits. Cinq des survivantes faisaient partie des populations déplacées à l'intérieur du pays en raison de la sécheresse. Dans un des cas impliquant une jeune fille mineure, trois suspects ont été arrêtés ; dans les autres, les auteurs présumés seraient en fuite et un membre d'une milice clanique aurait eu recours au système traditionnel de justice en Somalie (*xeer*) pour régler une affaire en faisant intervenir des anciens.

77. Le 15 mars, le groupe de travail technique sur les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information s'est réuni et a fixé les objectifs devant être atteints en priorité par les acteurs de la protection des femmes. Les participantes et participants à la réunion sont convenus de continuer de surveiller la situation à Laascaanood, compte tenu du risque de violence sexuelle que le climat d'hostilité persistant faisait peser sur les femmes et les jeunes filles. Le groupe de travail a également reconnu la nécessité d'encourager la participation des femmes à la planification et à la mise en œuvre des programmes de stabilisation dans les zones reprises à Al-Shabaab, de même que l'importance de suivre l'évolution de la situation concernant la révision en cours du projet de loi de 2018 relatifs aux infractions

sexuelles à des fins de renforcement de la protection des femmes et des filles contre les violences sexuelles.

## **G. Fourniture par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie d'un soutien logistique à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes dans le cadre d'opérations conjointes et coordonnées**

### *1. Fourniture d'un soutien à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie*

78. Au cours de la période considérée, le BANUS a continué de fournir, dans le cadre de son mandat, un appui à l'ATMIS, conformément au concept des opérations de la Mission et au Plan de transition de la Somalie, comme demandé dans les résolutions [2628 \(2022\)](#) et [2670 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité. Dans ce contexte, une aide d'urgence a notamment été fournie à l'ATMIS à la suite de l'attaque perpétrée contre la base opérationnelle avancée de Mareer, le 26 mai.

79. Au vu de la réussite du transfert des responsabilités relatives à la base opérationnelle avancée de Maslah aux forces de sécurité somaliennes, le 21 janvier 2023, le BANUS a procédé à une analyse après action afin d'établir un cadre régissant les futurs transferts et prises de responsabilité à opérer dans le contexte du retrait de la Mission. Il est ressorti de cet exercice que la collaboration pouvait encore être renforcée, et un groupe tripartite restreint (rassemblant le Gouvernement fédéral somalien, l'ATMIS et le BANUS) a été créé pour coordonner le processus de transfert et de prise en charge.

80. En ce qui concerne l'appui fourni par le BANUS à la transition en matière sécurité, le projet pilote de décentralisation lancé en septembre 2022 à Baidoa et Jawhar s'est achevé fin mars 2023. Les résultats obtenus ont confirmé la nécessité d'accroître les pouvoirs délégués aux secteurs, ce qui permettrait de garantir la fourniture d'un soutien direct et rapide aux commandants de secteur de l'ATMIS, sans avoir à passer par le quartier général de la Mission.

81. Pendant la période précédente, le BANUS a mené une inspection consultative d'évaluation des moyens aériens supplémentaires promis par certains pays fournisseurs de contingents pour appuyer les opérations de l'ATMIS mais devant encore être déployés. À l'issue de cette inspection, en mars 2023, l'Union africaine a autorisé le Gouvernement burundais à déployer quatre moyens aériens supplémentaires à l'appui des opérations de la Mission. En préparation de ce déploiement, le Bureau a construit des logements destinés à l'équipage.

82. Le 10 avril, à l'occasion de leur première réunion en tant que coprésidents du comité conjoint des relations avec le pays hôte, la nouvelle chef du BANUS et le Ministre somalien des affaires étrangères et de la coopération internationale sont convenus d'approfondir les relations entre le Gouvernement fédéral et le Bureau, afin d'assurer la fourniture par ce dernier d'un soutien logistique efficace à l'ATMIS et aux forces de sécurité somaliennes. Le 7 mai, la Chef du BANUS a tenu une réunion avec le Ministre des finances, durant laquelle les intervenants ont discuté des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certains aspects de l'accord sur le statut de la mission, ayant traité notamment à l'importation en franchise de taxes de produits de base, et accepté de s'entretenir régulièrement pour résoudre les problèmes en suspens. La Chef du BANUS a par ailleurs rencontré le chef des forces de défense des forces armées somaliennes, le 7 mai également, ainsi que l'ambassadeur du Kenya auprès de la Somalie, le 10 mai, pour discuter respectivement du soutien apporté par le BANUS à l'Armée nationale somalienne et de la question des forces de défense kényanes servant dans les rangs de l'ATMIS.

83. Le Service de la lutte antimines a continué de mettre en œuvre des mesures d'atténuation des menaces associées aux engins explosifs improvisés, qui se sont avérées essentielles pour la mobilité et la sécurité du personnel des pays fournissant des contingents à l'ATMIS. Parmi les activités qu'il a mises en place, on peut citer l'organisation de formations spécialisées préalables au déploiement et dispensées dans le pays à l'intention de plus de 4 860 membres des contingents et des forces de police de l'ATMIS, ainsi que de séances d'information organisées avant et après plus de 250 convois de l'ATMIS, et la conduite de fouilles sur les itinéraires principaux de ravitaillement, qui a mené à la destruction de 250 engins explosifs.

84. Le Service de la lutte antimines a repensé le soutien fourni aux contingents de l'ATMIS, ce qui a permis à ces derniers de mieux cerner la menace posée par les engins explosifs improvisés et d'y répondre avec plus d'autonomie, ainsi que d'améliorer la mise en œuvre des mesures de protection. Ainsi, il s'est attelé à inscrire son appui dans la durée grâce à des programmes de formation des formateurs visant à renforcer les capacités de base en matière de sensibilisation aux menaces posées par les engins explosifs improvisés et d'atténuation de ces menaces. Ces activités ont conduit à la création d'un groupe de 52 formateurs compétents pour dispenser de manière autonome des formations de base.

## 2. *Fourniture d'un soutien aux forces de sécurité somaliennes*

85. Au cours de la période considérée, le BANUS a continué de fournir un appui logistique non létal à 13 900 membres des contingents et des forces de police coopérant avec l'ATMIS dans le cadre d'opérations menées conjointement ou coordonnées dans 22 emplacements. Des fournitures pour la défense des périmètres ont été livrées en vue de la construction de nouvelles bases opérationnelles avancées à Hiil Weyne et Aadan Yabaal, dans la région du Moyen-Chébéli. Le Bureau a également acheminé par voie aérienne des fournitures destinées aux opérations conjointes de l'ATMIS et de l'Armée nationale somalienne à Aadan Yabaal et Beledweyne. Il a par ailleurs continué d'effectuer de fréquentes évacuations sanitaires par voie aérienne à l'appui des opérations offensives conjointes menées contre Al-Shabaab dans les régions du Hiraan, de Galgaduud et du Moyen-Chébéli, ayant pour ce faire recours à plus de 30 vols spéciaux.

86. Au 31 mai, le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les forces de sécurité somaliennes affichait un solde négatif de 182 381,46 dollars. Afin d'obtenir des contributions supplémentaires, le BANUS et le Gouvernement fédéral ont poursuivi leur travail de sensibilisation auprès des donateurs potentiels, en soulignant que l'appui logistique fourni aux forces de sécurité somaliennes dans le cadre du mandat était un élément clef des opérations actuelles et futures.

87. Le Service de la lutte antimines continue de mettre l'accent sur l'appropriation nationale en tant qu'aspect essentiel du transfert des responsabilités en matière d'atténuation des menaces liées aux explosifs. Il s'attelle ainsi à renforcer le soutien fourni aux forces de sécurité somaliennes grâce au déploiement progressif d'équipes formées à la neutralisation des engins explosifs, qui acquièrent petit à petit la capacité d'atténuer les menaces liées à ces dispositifs. Ces efforts ont porté leurs fruits, l'Armée nationale somalienne ayant détecté et neutralisé 18 engins explosifs improvisés au cours de la période considérée et par conséquent réduit la menace et sauvé des vies. Parallèlement, le Service a contribué à soutenir la capacité de neutralisation des engins explosifs improvisés de la Police somalienne en organisant à Mogadiscio une formation de remise à niveau à l'intention de 30 officiers de police.



## H. Présence des Nations Unies en Somalie

88. Les entités des Nations Unies sont restées présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 7 juin, 957 membres du personnel recruté sur le plan international et 1 405 membres du personnel recruté sur le plan national étaient déployés dans toute la Somalie.

## I. Observations

89. Je suis heureux de l'occasion qui m'a été donnée de me rendre en Somalie au début du mois d'avril, pendant le mois sacré du Ramadan, et d'avoir constaté les progrès réalisés dans le pays en matière de paix, de sécurité et de réformes économiques. Je remercie sincèrement M. Mohamud et le peuple somalien pour leur hospitalité. J'ai été alarmé par la situation humanitaire désastreuse dans le pays et profondément touché par le sort des nombreuses personnes déplacées sur son territoire, dont j'ai pu rencontrer certaines lors de ma visite du camp de Bulo Ciir, à Baidoa.

90. Depuis l'entrée en fonction de M. Mohamud, il y a un an, une dynamique a été maintenue pour faire avancer la réalisation des grandes priorités nationales, notamment l'approfondissement du fédéralisme, la mise en place d'un modèle de justice et d'administration carcérale et la poursuite de la lutte contre Al-Shabaab. Je salue les efforts déployés par le Gouvernement fédéral pour renforcer la collaboration et améliorer le dialogue avec les États membres de la fédération afin de progresser sur ces questions essentielles. C'est grâce à des échanges soutenus et à l'obtention d'un consensus que de nouveaux progrès pourront être réalisés au cours de la période à venir s'agissant de l'édification de l'État. Je reste préoccupé par le manque de coopération entre le Puntland et le Gouvernement fédéral. J'encourage les dirigeants politiques somaliens à continuer de faire avancer le processus de révision constitutionnelle, par des moyens consensuels, transparents et inclusifs, tout en veillant également à ce que les points de vue des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées soient entendus et dûment pris en compte.

91. Je suis gravement préoccupé par la poursuite du conflit à Laascaanood, qui a fait des centaines de victimes civiles et détruit des infrastructures civiles, notamment des établissements médicaux et des écoles. Les combats ont entraîné des déplacements de civils et exacerbé la situation humanitaire à Sool et dans les régions voisines. J'exhorte les parties au conflit à convenir d'un cessez-le-feu immédiat, à engager le dialogue et à créer des conditions propices au retour des personnes déplacées. J'enjoins également les autorités compétentes à garantir la tenue d'une enquête indépendante et impartiale et à faire répondre de leurs actes les responsables des pertes de vies humaines et de la destruction d'infrastructures civiles.

92. Je félicite les habitants du Puntland pour l'organisation – sans précédent – d'élections aux conseils de district fondées sur le principe d'une personne une voix. La tenue de ce scrutin représente une étape importante pour la Somalie et témoigne des progrès accomplis dans le processus d'édification de l'État, grâce à la participation politique du peuple somalien, qui se trouve ainsi en mesure de faire entendre sa voix et d'exprimer ses aspirations.

93. Bien que la fourniture d'une assistance soutenue, le niveau de précipitations légèrement supérieur aux prévisions et la plus grande abondance des récoltes aient atténué le risque de famine, la situation humanitaire demeure alarmante, environ la moitié de la population ayant besoin d'aide. Les pluies de la saison *gu* tombant actuellement sur le pays ont certes amélioré l'accès à l'eau et la qualité des pâturages,

mais davantage de précipitations régulières seront nécessaires pour atténuer les effets de la sécheresse. Environ 1,4 million de Somaliens ont été déplacés, dont 80 % de femmes et d'enfants. Les conséquences néfastes des changements climatiques sur l'environnement, entraînant notamment sécheresse et inondations, exacerbent la situation désastreuse dans laquelle se trouvent les Somaliens. Pour éviter une nouvelle aggravation des besoins humanitaires, il est essentiel de continuer de fournir une aide humanitaire d'urgence, ainsi que d'investir à long terme dans des solutions de développement inclusif et durable. Je suis profondément préoccupé par le déficit de financement relatif au plan d'aide humanitaire pour 2023 et j'exhorte les partenaires internationaux à accroître les fonds destinés à financer l'action humanitaire et les initiatives de développement nécessaires pour renforcer la résilience des communautés.

94. Je salue les progrès accomplis dans la lutte contre Al-Shabaab et je prends acte de l'accord conclu récemment entre la Somalie et ses pays voisins, connu sous le nom d'initiative des États de la ligne de front, en vue de faire progresser conjointement les opérations entreprises contre ce mouvement à mesure que progresse la transition en matière de sécurité en Somalie. La coopération régionale demeure essentielle afin de répondre aux préoccupations de la région en matière de sécurité. Je demande instamment aux États qui participent à cette initiative de veiller à ce que leurs opérations soient menées dans le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Les Nations Unies restent déterminées à soutenir les efforts nationaux et régionaux visant à faire respecter le droit international humanitaire, à protéger les droits humains et à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

95. Alors que les opérations militaires contre Al-Shabaab se poursuivent, l'appui à la gouvernance et à la réconciliation des communautés ainsi que la fourniture de services essentiels sont indispensables pour consolider les acquis en matière de sécurité. Des ressources supplémentaires seront nécessaires pour aider la Somalie dans ses efforts de stabilisation et pour garantir la durabilité des activités de relèvement rapide et ouvrir la voie à des solutions à long terme. J'encourage les partenaires internationaux de la Somalie à continuer de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement fédéral, les États membres de la fédération et les autorités locales dans leurs efforts de stabilisation.

96. Je note avec une inquiétude croissante les faits nouveaux survenus dans l'espace civique somalien, notamment l'augmentation de 76 % du nombre d'arrestations et de détentions arbitraires de journalistes, ainsi que la poursuite des campagnes de désinformation visant des agents publics. J'enjoins les autorités somaliennes à créer un environnement propice à la protection et à l'élargissement de l'espace civique pour les acteurs de la société civile, les défenseurs et défenseuses des droits humains, les groupes d'opposition politique et d'autres voix indépendantes. Je leur demande également de veiller à la protection des journalistes et des professionnels des médias s'intéressant à des questions d'intérêt public légitime.

97. Je reste préoccupé face aux attaques continuant d'être commises contre des élus. Je demande instamment au gouvernement de protéger et de soutenir les femmes qui exercent une fonction publique afin de leur permettre de contribuer et de participer pleinement à la gouvernance.

98. Je demeure également préoccupé par l'ampleur des violations graves commises contre des enfants. Je demande à toutes les parties de faire cesser immédiatement les violations et de les prévenir, et de s'acquitter des obligations que leur imposent le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. J'encourage en outre le Gouvernement fédéral somalien à renforcer le cadre juridique relatif à la protection de l'enfance et à poursuivre la mise en œuvre des plans d'action

de 2012 visant à faire cesser et à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants ainsi que les meurtres et les atteintes à l'intégrité physique d'enfants, et la feuille de route de 2019, y compris au niveau des États membres de la fédération.

99. Je tiens à exprimer ma gratitude à l'Union africaine, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à l'Union européenne, aux États Membres et aux autres partenaires pour leur assistance continue et l'engagement soutenu dont ils font preuve en vue d'aider la Somalie à progresser dans la réalisation de ses objectifs en matière d'édification de l'État et de sécurité. Malgré les progrès accomplis, je reste profondément préoccupé par le fait que l'ATMIS continue de faire face à un déficit de financement et de manquer des ressources nécessaires à la transition en matière de sécurité. Je réitère mes précédents appels à la communauté internationale pour qu'elle mette à disposition de la Mission un financement adéquat, durable et prévisible jusqu'à la fin de ladite transition, en vue de lui permettre de s'acquitter pleinement de son mandat.

100. Je souhaite la bienvenue à ma nouvelle Représentante spéciale, Catriona Laing, qui a pris ses fonctions le 21 mai, et j'exprime ma gratitude à ma Représentante spéciale adjointe, Anita Kiki Gbeho, qui a exercé les fonctions de Chef par intérim de la MANUSOM, pour son esprit de décision. Je remercie également Lisa Filipetto, ancienne Directrice du BANUS, pour ses services et son dévouement, et souhaite la bienvenue à Aisa Kirabo Kacyira, qui lui succède à ce poste. Enfin, j'exprime ma gratitude à l'ensemble du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour le travail accompli afin de faire progresser l'édification de l'État et la consolidation de la paix en Somalie.



Map No. 2888 Rev. 10-2 UNITED NATIONS  
May 2014

Department of Field Support  
Geographic Section